



**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° D12 /AONO/CR-ES/CIPM/2022 DU 15 SEPT 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET/BUREAU D'ETUDES CHARGE DE REALISER L'ETUDE DE MATURATION (ETUDE DE FAISABILITE) DU PROJET DE CREATION D'UN FONDS REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DE L'EST CAMEROUN (PROCEDURE D'URGENCE).**

Financement : Budget du Conseil Régional de l'Est,

### **1. Objet de la Consultation**

Le Président du Conseil Régional de l'Est, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le recrutement d'un cabinet/bureau d'études chargé de réaliser l'étude de maturation (étude de faisabilité) du projet de création d'un Fonds Régional de Développement de l'Est Cameroun en procédure d'urgence.

### **2. Consistance des prestations**

L'étude vise à mettre en place un Fonds Régional de Développement de l'Est Cameroun pour la mobilisation et l'allocation des ressources en vue de contribuer à la mise en place d'une structure régionale dont la mission est de « veiller à ce que les revenus générés par l'exploitation des ressources naturelles de l'Est, permettent de satisfaire les besoins essentiels des générations présentes, tout en préservant des chances identiques aux générations futures », dans le strict respect des textes législatifs et réglementaires en vigueur en la matière en République du Cameroun.

### **3. Délais d'exécution**

Le délai de livraison est fixé à deux (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de démarrage des prestations

### **4. Allotissement**

Les prestations sont en un lot unique.

### **5. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **10 000 000 (Dix millions)** de FCFA.

### **6. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux cabinets et bureaux d'études de droit camerounais installées au Cameroun ayant des compétences avérées dans le domaine considéré.

### **7. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Conseil Régional de l'Est, Exercice 2022, Imputation 203 100.

### **8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolibikon, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 19 32 – 695 19 90 45 - Fax : (237) 222 24 19 30, dès publication du présent avis.

### **9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le dossier peut être obtenu les jours ouvrables dans les services du Conseil Régional de l'Est situés à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolibikon, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 19 32 – 695 19 90 45 - Fax : (237) 222 24 19 30, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de quinze mille (15 000) francs CFA, payable à la Recette Régionale de Finances du Conseil Régional de

l'Est aux heures ouvrables tous les jours ouvrables. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

#### **10. Remise des offres**

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Conseil Régional de l'Est, au plus tard le 11/10/2022 à 12 et devra porter la mention :

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, sera déposée contre récépissé au Service des Marchés, porte 506 au plus tard le 11/10/2022 à 13 heures (heure locale) et devra porter la mention :

**«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012 /AONO/CR-ES/CIPM/2022 DU 15 SEPT 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET/BUREAU D'ETUDES CHARGE DE REALISER L'ETUDE DE MATURATION (ETUDE DE FAISABILITE) DU PROJET DE CREATION D'UN FONDS REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DE L'EST CAMEROUN (PROCEDURE D'URGENCE).»**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

#### **11. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de Deux cent mille (200 000) F CFA, établie par une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances, et dont la liste figure dans la pièce no 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre non-conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours possible.

#### **12. Ouverture des offres**

L'Ouverture des plis se fera en deux temps.

L'Ouverture des pièces administratives et offres techniques aura lieu le 11/10/2022 à 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Conseil Régional de l'Est, dans la salle de réunion, sise à l'annexe 3 Carrefour Teerentra-Nkolbikon.

L'ouverture des offres financières se fera dans la même salle par la même Commission à une date ultérieure. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

#### **13. Critères d'évaluation**

\* Critères éliminatoires

- figurer sur la liste des entreprises suspendues ;
- absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois dernières années ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;
- absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai réglementaire de 48 heures ;
- non-respect du profil du chef de mission ;

- absence d'un prix unitaire quantifié dans le Devis quantitatif et estimatif ;
- présence d'une information financière dans l'offre administrative et technique ;
- note technique inférieure à 70 points.

\* Critères essentiels

Le système de notation des offres dont le détail est donné dans le RPC portera sur les critères ci-après :

	Expérience générale du soumissionnaire dans le domaine faisant l'objet de la consultation	35
	Qualifications et références du personnel clé affecté à la mission	40
	Approche méthodologie et compréhension des TDR	15
	Matériel de travail du cabinet	05
	Présentation générale	05
<b>TOTAL</b>		<b>100</b>

#### **14. Méthode de sélection du consultant**

Le Marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la mieux-disante par combinaison des critères techniques et financiers.

La formule de calcul de la note est la suivante :

La note finale (N) sera calculée par combinaison pondérée des notes techniques (NT) et la note financière (NF), suivant la formule ci-après :  $N = 0,7 \times NT + 0,3 \times NF$

La note financière NF est obtenue ainsi qu'il suit :

Soit Fm le montant de la proposition la moins-disante, sa note financière sera au plus égale à 100 points.

F est le montant de la proposition considérée

Les notes des autres soumissionnaires seront calculées à partir de la NF de la proposition la moins-disante par la formule :

$$NF = Fm \times 100/F$$

Le soumissionnaire présentant la note générale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du Marché. Les soumissionnaires seront alors classés par ordre de mérite en fonction de la note globale.

NB : Les offres financières du soumissionnaire seront vérifiées et éventuellement corrigées.

S'il y a une différence entre le montant en chiffres et le montant en lettres, c'est le montant en lettres qui fera foi. Le montant de la soumission sera alors corrigé. Si le soumissionnaire n'accepte pas cette correction, son offre sera rejetée.

#### **15. Attribution**

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire ayant présenté l'offre la mieux-disante par combinaison des critères de qualification technique et financier requis.

#### **16. Durée de validité des offres**

Le cocontractant sera engagé par son offre pendant une période de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt de celles-ci.

#### **17. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 19 32 – 695 19 90 45 - Fax : (237) 222 24 19 30.

**NB : « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »**

Bertoua, le 15 SEPT 2022



Ampliations :

- MINMAP/DR/ES ;
- ARMP/ES (pour publication et archivage).
- Président CIPM/CR/ES ;